

Les échos du CE

Réunion du 24 janvier 2019

Présentation du dossier "e-université"

Le SNU-FSU est d'abord intervenu pour déplorer encore une fois le constat que les choses étaient trop régulièrement nommées par ce qu'elles ne sont pas. Il ne s'agit aucunement d'une université. Certes tout le monde le sait, mais à quoi bon agir ainsi sachant que la démarche est intentionnelle ?

Le SNU-FSU avait déjà fait des remarques similaires sur d'autres dossiers : la co-construction, la QVT, les promesses de carrières grâce à la classification, la baisse de charge GDD et autres thématiques pour lesquelles la direction considère qu'il suffit de nommer les choses pour qu'elles existent, pensant sans doute que les agents se paient de mots. C'est stratégique et cela doit être dénoncé.

Pour ce qui est de cette e-université qui n'est pas une université, il s'agit plutôt d'alimenter les agents en contenus dits de formation sur lesquels ils iront piocher et picorer, à distance et principalement seuls avec un casque et un écran, entre 15 et 50 minutes selon les modules et les besoins.

La direction promet confort, planification, bureaux fermés et autres mignardises, sans indiquer ni où, ni comment, mais en répétant : "c'est notre projet" et "ce projet est national".

Le SNU-FSU a rappelé que la formule "c'est notre projet" avait déjà été utilisée ailleurs et que beaucoup s'étaient fait piéger et le regrettaient amèrement. Il s'agit ici en priorité de poursuivre la dématérialisation, la formation à distance, dans une perspective de gain de temps et d'argent. Il y aura évidemment du contenu pédagogique, sous couvert d'appellation anglicisées dont il ne semble plus possible de se départir.

Comment ces formations seront-elles réellement déployées puis valorisées sur le dossier Sirhus des agents et dans le bilan social de Pôle emploi Normandie ? La direction ne le sait pas encore.

Il a été demandé à la direction, par le SNU et d'autres organisations, de revenir vers les élus quand des contenus plus élaborés et des modalités de déploiement opérationnelles seraient posées et stabilisées. L'engagement a été pris par la direction. Affaire à suivre donc.

Point sur les effectifs

Pour mémoire, la baisse demandée en effectif par la DG pour la Normandie en 2018 était de 18,9 ETPT. "L'objectif" est atteint à 99,9% nous annonce la direction.

Pour 2019, la baisse demandée est de 26,8 ETPT.

Il y aura 4 BDE en 2019 : une actuellement en cours, la seconde avec prise de poste au 1er juin, la troisième au 1er octobre et la quatrième au 1^{er} décembre.

D'après la direction, l'essentiel des départs se feront via les départs à la retraite et par des mutations.

Le SNU-FSU a interpellé la direction concernant la typologie des postes supprimés, car il s'agit bien de cela : un certain nombre de postes n'a pas été renouvelé, et cela sera pire en 2019. Le SNU-FSU rappelle que ce sont autant de postes de conseillers non-remplacés sur les agences, où la charge de travail est pourtant conséquente et dont les conditions se dégradent. La direction ne souhaite pas voir cela comme des postes supprimés, et continue de gérer en "opportunité"...

EP et EP Bilan, EPA, télétravail : la nouvelle campagne est lancée

La direction avait mis à l'ordre du jour un point "calendrier des campagnes EPA et télétravail".

Il a en fait été question d'évoquer le contenu et les modalités de déroulement des EP Bilan qui sont obligatoires tous les 6 ans donc, en 2019, pour les collègues entrés à Pôle emploi avant le 1er octobre 2013. Le contenu de ce dossier était donc très différent de ce qui était annoncé dans le point à l'ordre du jour.

Les ELD vont donc devoir proposer et organiser ces entretiens EP Bilan, EP simple et EPA et évoquer le bilan de l'année, les contributions attendues, le développement des compétences, les souhaits de mobilité fonctionnelle ou géographique. Les managers devront également effectuer un examen de situation avec les agents non promus depuis 3 ans, envisager un plan d'action partagé et les projets de formation et d'évolution de carrière.

Si le principe peut être utile voire nécessaire dans certaines situations, le SNU Pôle emploi FSU a fait remar-

quer qu'une fois de plus, les encadrants de proximité, déjà sollicités au-delà du raisonnable, vont devoir se consacrer à ces entretiens. Les attentes fortes et légitimes des agents seront confrontées aux limites des choix organisationnels de Pôle emploi.

Comment envisager des évolutions de carrières quand les agents entendent en boucle qu'il y a trop de personnel à Pôle emploi et qu'il faut supprimer des postes, quand il est répété que tout est fini pour les PAG, que les GDD sont inutiles, que l'encadrement de proximité n'est plus tendance, que l'avenir n'est plus dans le conseil des chômeurs qu'il faut contrôler pour démasquer et corriger leur tendance naturelle à l'oisiveté et à la fraude, quand le constat est fait qu'une structure comme la DR Caen est en voie de résorption progressive de ses effectifs ?

D'autres questions restent en suspens comme la possibilité d'accéder à des formations choisies par l'agent ou à la mobilisation du CPF. La direction reviendra vers les élus et les agents quand des informations opérationnelles seront disponibles.

Ce dossier a permis d'apprendre également le lancement de la nouvelle campagne « Télétravail » en février.

Questions diverses

Le SNU Pôle emploi FSU souhaite que la direction revienne sur les sanctions des demandeurs d'emploi. En effet, depuis la présentation au CE de décembre, le décret est sorti en catimini le 30/12, et une instruction nationale est parue le 03 janvier. Or, sur les sites, les agents manquent cruellement d'informations opérationnelles, alors même que ces sanctions sont applicables depuis le 1er janvier. Les risques pour les agents, face à des demandeurs d'emploi sans réponses, sont importants. La direction nous dit "noter" l'urgence, et reviendra vers le CE en février.

Le SNU-FSU rappelle à la direction l'engagement pris en octobre d'effectuer un état des lieux sur toutes les agences du matériel mis à disposition des demandeurs d'emploi, dont les photocopieurs.